Quarante-Neuvième Année. — N° 106. Le Numéro : 10 centimes. Samedi 3 Mai 1890

ABONNEMENT

Saumur

Un an. . . . . 25 fr.
Six mois 13
Trois mois. 7

Poste

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

On s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS

A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 MAI

LA JOURNÉE DU 1er MAI

A PARIS

Hier matin, les différents quartiers présentaient leur aspect accoutumé.

La plupart des magasins de bijouterie sont fermés et les commerçants ont fait rentrer leurs voitures de bonne heure.

L'hôtel de M. de Rothschild est gardé par quatre agents.

La grille du Conseil d'État est fermée et les étalages du Louvre sont supprimés sur les trottoirs.

La Bourse du Commerce est ouverte, mais dans une maison en face est massé un piquet de gendarmerie départementale.

Au ministère de la justice se trouve une compagnie de chasseurs à pied armés du fusil Lebel et un détachement de cuirassiers ; dans la cour du ministère de la marine se trouvent des gardes municipaux à cheval.

A deux heures, la place de la Concorde s'emplit de manifestants. Les cris de : Vive la Sociale ! retentissent.

Aussitôt un peloton de soldats de la garde républicaine à cheval charge la foule, qui grossit de minute en minute.

Les manifestants sont rejetés à gauche et à droite des Champs-Élysées et refoulés sur les berges de la Seine.

A ce moment, un groupe d'une vingtaine de manifestants, précédé par MM. Ferroul, Baudin et Thivrier, revêtus de leurs insignes, se détache et se dirige vers le Palais-Bourbon.

Devant eux des soldats de la garde républicaine chargent la foule.

Ici, pas un cri n'est proféré.

Les députés socialistes pénètrent sans encombre dans l'enceinte du Palais-Bourbon, suivis de MM. Vaillant et Jules Guesde.

Six délégués les accompagnent.

Les grilles sont refermées derrière eux et la foule est maintenue extérieurement par des cordons d'agents et par la garde républicaine à cheval.

Les députés, les conseillers municipaux et les délégués, reçus par MM. Guillaumou et Duclaud, questeurs, sont conduits chez M. Floquet.

Parmi les délégués se trouvent encore MM. Daumas et Dulucq.

Les députés ont été reçus par M. Floquet, mais cette entrevue a été très courte.

L'entrevue des délégués avec M. Pierre a été des plus courtoises. Ils ont remis un cahier de pétitions fort volumineux.

Place Vendôme : De nombreux promeneurs suivent la rue de la Paix et la place Vendôme. — Sur toutes les portes, dans l'embrasure des battants, se grouppent les curieux qui, soucieux de voir ce qui se passe, tiennent cependant à ne pas être bousculés par les charges sans cesse répétées de la cavalerie et de la police.

Rue de Rivoli : Comme la place de la Concorde, la rue de Rivoli et la rue Castiglione sont bondées de troupes et d'agents.

Dans ces deux voies, on n'interdit point la circulation, mais, alors même qu'on marche et qu'aucun groupe ne se forme, les cavaliers courent sus au public avec une extraordinaire frénésie.

Non seulement les gardes municipaux à cheval galopent sur la chaussée, mais, sous les galeries elles-mêmes, ils exécutent des charges, charges fort périlleuses pour les passants et pour les rares boutiquiers qui n'ont point fermé leurs devantures.

Toujours heureux de taquiner les gendarmes, les gamins leur lancent des cailloux, les injurient et s'amusent fort à jouer avec eux à cache-cache entre les piliers.

Beaucoup de monde dans la rue, mais rien qui ressemble à une manifestation.

A l'Elysée : M. Sadi Carnot peut tranquillement se reposer dans son palais présidentiel.

Le 27e dragons campe au Palais de l'Industrie ; la garde municipale à cheval, groupée par escadrons, balaye sans cesse l'avenue des Champs-Élysées ; des détachements considérables de fantassins et de cavaliers occupent toutes les intersections des rues qui aboutissent au faubourg Saint-Honoré. Devant le palais de l'Elysée et le ministère de l'intérieur la circulation est, pour ainsi dire, supprimée.

La Bourse du travail est fermée par ordre supérieur.

Elle est occupée par un détachement de sergents de ville et la porte est gardée par quatre gendarmes des brigades de la Seine. Aux alentours, des gardiens de la paix sont disséminés et dispersent les groupes qui commencent à se former.

La Madeleine : Si la place Saint-Augustin est presque déserte, une foule assez considérable stationne devant la Madeleine et sur les trottoirs de la rue Royale, où des charges s'exécutent d'instant en instant.

L'église est fermée.

Des troupes occupent les chapelles souterraines et de nombreuses escouades sont installées sur les terre-pleins.

Vingt personnes, arrêtées place de la Concorde, ont été conduites au poste des Tuileries puis au commissariat.

—

SAISIE DE GOURDINS

M. Clément s'est transporté dans l'après-midi d'avant-hier rue Marcadet, au domicile de M. Pemjean, rédacteur en chef du journal l'*Assaut*. Ce magistrat y a saisie 1,554 gourdins ferrés qui devaient être distribués hier matin.

M. Pemjean était absent.

De son côté, M. Véron, commissaire de police du quartier des Halles, a saisi un certain nombre de couteaux et de revolvers chez divers anarchistes.

—

ARRESTATION DE LOUISE MICHEL

Louise Michel et le compagnon anarchiste Tennevin ont été arrêtés avant-hier soir à cinq heures et demie, au train de Lyon, par deux inspecteurs de police qui attendaient leur arrivée.

Tous deux sont l'objet de mandats d'amener du juge d'instruction de Saint-Etienne. Ils sont inculpés de provocations aux crimes et délits prévus par la loi du 29 juillet 1881.

—

HORS BARRIÈRE

Belleville — Villette : Rien de triste comme ces quartiers excentriques. Nul mouvement dans les rues. Jamais nous n'avons vu les boulevards extérieurs aussi délaissés.

A Montmartre et à Batignolles, le coup d'œil est absolument indentique.

A cette heure, la journée peut être considérée comme finie.

Ainsi que nous l'avions prévu, il n'y a eu réellement d'autre manifestation que la démonstration militaire du gouvernement.

Les ouvriers ont chômé, ils se sont promenés, certains ont été jusqu'au Palais-Bourbon, mais c'est tout et rien n'a justifié le déploiement extraordinaire de troupes que nous avons signalé.

EN PROVINCE

Les dépêches des départemeuts ne signalent jusqu'ici aucun désordre.

A Bordeaux, dix mille ouvriers environ, conduits par trois députés boulangistes, MM. Aimel, Jourde et Chiché, ont été remettre les pétitions à la préfecture.

A Marseille, la protestation a été reçue par le préfet.

Il en a été de même à Lille.

A Alger, la manifestation menace de tourner à l'antisémitisme. Le consistoire israélite a donné l'ordre aux juifs de fermer leurs magasins. Une grande effervescence règne parmi les Arabes. Le préfet a fait apposer une affiche défendant les attroupements, le cortège et les emblèmes. De sérieux désordres sont à craindre.

A Nantes, vers 11 heures du matin, un assez grand nombre d'ouvriers sont réunis sur le cours Saint-André, mais par groupes séparés.

Aucune manifestation bruyante n'a lieu. Les agents, dont les brigades ont été renforcées, les surveillent continuellement.

Les troupes ont été consignées dans leurs casernes et sont prêtes à partir au premier signal.

Les brigades de gendarmerie qui sont venues avant-hier à Nantes pour la revue y sont restées et se tiennent prêtes à agir.

La manifestation a continué pendant l'après-midi, toujours aussi pacifique. Deux ou trois cents manifestants, parmi lesquels un grand nombre de curieux se tenaient sur le cours Saint-André, assis sur les bancs ou se promenant par groupes. Quelques-uns causaient à voix basse, mais la plupart étaient silencieux et semblaient porter avec peine le poids de leur désœuvrement. Pas un chant, pas un cri.

Toutes les lignes télégraphiques le long de la voie de Nantes à Paris ont été coupées hier matin, au lieu dit Le Botereau, près Doulon-Nantes.

Les communications sont restées interrompues pendant près de deux heures.

L'auteur de cet attentat est inconnu.

A L'ÉTRANGER

On lit dans le *Temps :*

« Nous reçevons des dépêches du Havre, Rouen, Strasbourg, Pavie, Turin, Florence, Parme, Bologne, Grossito, Naples, Rimini et Gênes où tout est calme.

» A Alcoy, la population est plus rassurée depuis la réunion où les ouvriers n'ont pu s'entendre au sujet de la manifestation.

» A Budapest, les musiques militaires ont parcouru la ville, le matin, en jouant comme elles le font habituellement le 1er mai ; le temps est superbe ; l'aspect des rues est celui de tous les jours.

» A Prossnitz, en Moravie, une foule, composée de 4,000 ouvriers, a assailli le matin la prison au moment où l'on écrouait les individus arrêtés mercredi ; la troupe est intervenue.

» A Mons et à Charleroi le chômage est général, mais le calme est encore complet.

» A Liège, une manifestation d'environ 3,000 ouvriers de la ville de Liège et des charbonnages des environs, s'est mise en route à dix heures et demie, pour remettre aux autorités une pétition en faveur de la journée de dix heures.

» Le cortège contient beaucoup de drapeaux, la plupart français. On estime les manifestants à 15,000. Le cortège s'est disloqué et les manifestants regagnèrent leurs localités respectives.

» A Berlin, de nombreuses corporations partent en excursion pour les environs de Berlin. Les ouvriers, endimanchés, se promènent isolément dans les rues. Le chômage n'est pas général. »

UNE PROTESTATION

On avait fait courir le bruit absurde que le duc de Luynes avait été arrêté pour complicité avec le marquis de Morès. Or, le duc est dans le château de Lignol, près Clairvaux, à remplir la tâche si noble qu'il s'est imposée.

Voici la protestation qu'il a envoyée au *Gaulois :*

« Je suis indigné de la note mensongère du *Siècle*.

» Je n'ai été nullement en correspondance avec le marquis de Morès, ces temps-ci.

» Je suis tranquillement à Lignol.

» Je vous prie de démentir cette infamie avec toute l'énergie possible.

» LUYNES »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1er mai 1890.

La journée se passe au milieu du calme le plus complet. La spéculation rassurée procède à des achats importants et les rentes s'élévent : le 3 0/0 à 89.30 ; le 4 1/2 0/0, ex-coupon, cote 106.10.

Le Crédit Foncier se négocie à 1,332.50, sans changement sur la veille. Les obligations foncières et communales ont fait preuve de bonnes tendances et ont même quelque peu progressé.

La Banque de Paris monte à 790. La Banque Nationale du Brésil est ferme à 590.

La Société Générale s'est traitée à 475, la Banque d'Escompte à 520, la Société de Dépôts et Comptes Courants à 606.25.

Indépendamment d'un revenu annuel de 4.10 0/0 et d'une prime de remboursement de 135 fr., la Société Civile Immobilière du boulevard des Capucines offre aux souscripteurs un avantage qui sera très apprécié des capitalistes. En effet, tout souscripteur de dix obligations recevra une action de jouissance de la société fermière de l'exploitation industrielle, locataire d'une partie des immeubles qui affecte

auxdites actions 10 0/0 des bénéfices nets. On évalue à 27 fr. par action le revenu annuel que ces titres pourront distribuer. Rappelons que la souscription aura lieu le 6 mai au siège social, 2, rue Caumartin, et qu'on peut souscrire dès à présent par correspondance.

Les actions des Pierreries de Ceylan ont été demandées à 63.75 et celles de la Gold Trust à 75.

L'obligation de Porto-Rico vaut 286.

L'action de la Tour Eiffel a des demandes à 540.

L'obligation des Chemins Économiques fait 400 ex-coupon.

PILULES GICQUEL, purgatives. 1f50

CHRONIQUE LOCALE
ET DE L'OUEST

Le 1er mai a Saumur

A Saumur, la soirée, ainsi que le jour, a été aussi calme que d'habitude. Rien n'a été changé dans la vie de notre sage population.

Saumur, 30 avril 1890.

Monsieur le Rédacteur,

Dans un précédent numéro de votre estimable journal, vous avez témoigné le désir de connaître les noms *des esprits forts* qui ont *saucissonné* le Vendredi-Saint.

Vous devanciez ainsi le désir des honnêtes gens.

Nous pensions tous que la révélation ne ferait pas un pli.

Ah ouiche !..... nous sommes encore à attendre *sous l'orme*.

Si, après une manifestation religieuse quelconque (les processions par exemple), les athées nous demandaient, à nous catholiques, de nous nommer, je vous assure qu'aucun de nous n'hésiterait à se faire connaître.

De ce qui précède, la morale est facile à tirer...

C'est égal, les *saucissonneurs* ne pèchent pas par l'excès de crânerie.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

Un vieil abonné.

Chapelle N.-D. des Ardilliers

Exercices de l'Adoration perpétuelle.— Samedi 3 mai et dimanche 4 mai

Samedi.—Le soir, à 7 heures 1/2, vêpres, sermon, salut et exposition du T. S. Sacrement. — Adoration nocturne.

Dimanche.—1re messe à 3 heures, 2e à 6 heures, 3e à 7 heures ; grand'messe et sermon à 8 heures.

Vêpres à 2 heures.

A 7 heures 1/2, complies, sermon, amende honorable, salut solennel et cantique du mois de Marie.

Les sermons seront prêchés par M. l'abbé Bouvet, économe de l'Institution Saint-Louis.

Prix pour un procédé de rouissage industriel du lin ou du chanvre

Nous lisons dans le *Moniteur des Fils et Tissus* que la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, dont le siège est à Paris, rue de Rennes, 74, décernera à la fin de l'année un prix de *trois mille francs* pour un procédé de *rouissage industriel* du lin ou du chanvre.

Cette question intéresse tout notre département et surtout l'arrondissement de Saumur, et nous la transmettons à tous ceux de nos lecteurs qui pourraient avoir une bonne idée à mettre en avant.

Les corps de pompiers en Maine-et-Loire

Voici le nombre, par arrondissement, des corps de pompiers régulièrement organisés dans le département de Maine-et-Loire :

Arrondissement d'Angers. — Dix-neuf, y compris la compagnie d'Angers.
Arrondissement de Saumur. — Dix-sept.
Arrondissement de Baugé. — Quatorze.
Arrondissement de Segré. — Douze.
Arrondissement de Cholet. — Trois.

THÉATRE DE SAUMUR

On nous annonce pour lundi prochain, 5 mai, une représentation de Mme SECOND-WEBER, de la Comédie-Française, avec le concours d'artistes de l'Odéon et des principaux théâtres de Paris.

Cette représentation sera ainsi composée :

Jeanne d'Arc, tragédie en 5 actes, d'Alexandre Soumet, de l'Académie-Française.

Mme Second-Weber jouera le rôle de Jeanne d'Arc.

Horace, tragédie en 4 actes, de Pierre Corneille.

Mme Second-Webert jouera le rôle de Camille.

Saint-Georges-des-Sept-Voies. — L'adjudication pour les travaux d'achèvement et d'appropriation de l'étable de la ferme-école du Prieuré de Saint-Georges-des-Sept-Voies vient d'avoir lieu. Le devis estimatif était fixé à 18,599 francs 06. M. Fourrier, entrepreneur au Thoureil, a été déclaré adjudicataire avec 16 0/0 de rabais.

LA JOURNÉE DU 1er MAI A ANGERS

Comme il était facile de le prévoir, la journée du 1er mai s'est écoulée à Angers dans le calme le plus parfait. Pas le moindre anarchiste : il n'y a eu à manifester que la gendarmerie, la police et la troupe.

La foire ne s'est pas ressentie autant qu'on aurait pu le craindre des bruits alarmants répandus mercredi par d'abominables fumistes. Les ouvriers des ardoisières devaient, en effet, à en croire ceux-ci, faire une descente en masse dans la ville... Cinquante kilos de dynamite avaient été volés au château... etc., etc. Autant de canards auxquels il était facile de couper les ailes, mais dont le vol effrayait nombre de braves gens, âmes crédules et imaginations promptes à s'échauffer.

Cependant, nous le répétons, malgré tous ces racontars, les transactions n'ont pas été trop mauvaises.

La journée du 1er mai n'aura donc guère eu, à Angers, d'autre résultat que de faire mettre sur pied — et sur les dents — depuis mercredi soir, nos excellents gardiens de la paix, nos pauvres petits fantassins et notre brave maréchaussée. (*L'Anjou.*)

Le député de Chinon

M. Jules Delahaye, député de Chinon, est allé dimanche rendre visite à ses électeurs de la Chapelle-aux-Naux.

Il a répondu d'une façon amusante aux critiques d'un journal républicain de Tours qui lui avait reproché de visiter trop souvent ses électeurs à l'encontre des anciens députés républicains dont on n'apercevait jamais le profil que la veille du scrutin.

M. Delahaye a répondu qu'il serait heureux d'être « une attraction foraine » et de « faire concurrence aux géantes circassiennes » partout où il serait sûr de rencontrer les électeurs ses amis.

Le *Républicain* reproche au député conservateur de Chinon de ne pas avoir tenu ses promesses aux électeurs *parce que le prix des chanvres n'a pas encore monté*.

On ne peut être plus... amusant.

Le député de Loches

M. Muller, député conservateur de Loches, est allé visiter dimanche la commune d'Abilly où il a reçu un excellent accueil.

L'*Union libérale* plaisante M. le maire d'Abilly parce qu'il a escorté, dans sa commune, M. Muller.

L'*Union libérale* trouve cela abominable et fait remarquer que M. le maire n'avait jamais voulu, au cours de la campagne électorale, accompagner M. Deloncle.

Pour un peu, l'*Union libérale* demanderait la révocation du maire d'Abilly.

Mais, ah ! ça, le journal de M. Wilson perd-il la tête — de ses rédacteurs ?

Quel oubli du passé !

On devrait pourtant se souvenir à l'*Union* qu'il fut un temps où l'ex-député de Loches, le trop fameux Wilson, ne se gênait pas de mener à sa suite partout où il pouvait une troupe de maires qui le suivaient comme une meute en quête de quelque ripaille.

L'*Lnion libérale* aurait trouvé mauvais à ce moment qu'on reprochât à ces fidèles leur dévouement au marchand de décorations.

Qu'elle renonce donc à reprocher à M. le maire d'Abilly une amitié qui, après tout, est honorable, alors que celle de... l'autre n'était que... compromettante.

(*Messager d'Indre-et-Loire*)

Les courses de Tours auront lieu cette année les 20 et 22 juillet, sur l'hippodrome de Saint-Pierre-des-Corps.

Peltier a Orléans

Peltier a été dirigé hier matin sur Orléans, où il doit subir un interrogatoire. La Chambre des mises en accusation statuera ensuite sur la question de savoir si l'assassin de Chauçay doit être déféré aux prochaines assises à l'occasion de l'assassinat des époux Choisnard.

Néanmoins on considère comme peu probable que la Chambre des mises en accusation le renvoie à nouveau devant la Cour d'assises.

Sarah Bernhardt a Angers et a Tours

Mme Sarah Bernardt a joué, hier soir, pour la dernière fois, le rôle de Jeanne d'Arc au théâtre de la Porte-Saint-Martin.

La grande artiste qui, depuis six mois, a donné une série d'environ deux cents représentations consécutives, éprouve le besoin de prendre quelques jours d'un repos bien mérité, avant de commencer la série des représentations de *Jeanne d'Arc*, qu'elle va donner dans les principales villes de France, sous la direction de MM. Abay et Maurice Grau, qui se sont adjoint M. Emile Simon comme administrateur.

Cette première tournée, qui durera un peu plus d'un mois — du 10 mai au 14 juin — va donner satisfaction aux nombreuses municipalités qui ont réclamé, avec grande instance, des représentations du drame lyrique de Jules Barbier, qui est, tout à la fois, populaire et national. Et jamais, croyons-nous, Sarah Bernhardt n'aura obtenu pareil succès, car, dès maintenant, on se fait inscrire à la location des théâtres où ces représentations sont annoncées, avant même que la location soit ouverte.

Voici, quant à présent, l'itinéraire de la première série de ces représentations :

10 et 11 mai, Nantes ; — 12, Lorient ; — 13, Brest ; — 14, Rennes ; — 15, Angers ; — 16, Tours ; — 17 et 18, Rouen : — 19, Roubaix ; — 20, Gand ; — 21, Anvers ; — 22, Luxembourg ; — 23, Namur ; — 24, Reims ; — 25, Nancy ; — 26, Dijon ; — 27, 28, 29, 30, 31, Lyon.

La suite de l'itinéraire se prolongera jusqu'au 15 juin, époque à laquelle commenceront les représentations de Mme Sarah Bernhardt à Londres.

UNE RÉVOLTE A LA PRISON DE NANTES

Une révolte a éclaté mardi soir à la prison, dans le quartier des jeunes détenus. En voici le motif :

Par crainte d'une épidémie de fièvre, on donnait depuis quelque temps aux prisonniers une ration de café par jour.

---

14 **Feuilleton de l'Écho Saumurois.**

GERMAINE

NOUVELLE MARITIME

Par Charles DURAND (Carolus)

XIII

Le triomphe de la foi sur le doute, dans une âme formée loin des passions funestes de ce monde, dans un cœur animé de sentiments simples, beaux et grandioses comme la nature qui fut leur source, telle pourrait se résumer la morale de cette histoire :

Enseignement admirable, quoi qu'il en soit !

Ce n'est guère, ici, le lieu de nous en prendre à ces philosophes, dont notre société offre tant et trop de spécimens, pour qui les prodiges de cette grande chose, la foi, ne sont que des actes du hasard : attribuant ainsi à une cause sans loi des faits qui, au regard des plus clairvoyants, sont la manifestation d'une volonté supérieure, l'exécution d'un ordre divin.

Les théories diffèrent. Au choix, je me sens porté plutôt vers celles qui considèrent les mouvements de l'âme comme dépendants d'un rouage dont une main divine surveille le bon fonctionnement, que vers celles qui voient dans la vie humaine un torrent impétueux, roulant à travers les siècles, dont la source est en Dieu, mais dont le cours, en s'éloignant, échappe à son regard — essence divine passée à l'état de mécanisme sans raison.

J'ai décrit ce caractère de Germaine pour montrer ce que peut la confiance en Dieu sur nos actes, quand la foi existe en nous, libre de toute entrave.

Elle peut, cette confiance, amener notre pensée à l'état de divination qui, chez Germaine, place l'âme au-dessus de la douleur et du désespoir.

Ses défaillances passagères s'expliquent : Germaine est femme, en butte aux faiblesses que comporte sa nature. Mais la foi, prompte et robuste, reprend vite le dessus.

Si j'ai fait de cette femme la figure saillante de mon récit, c'est afin, surtout, de mettre en évidence la leçon philosophique que je viens d'esquisser, et dont elle est le sujet ; tandis qu'il m'était facile, mieux peut-être pour l'intérêt de la narration, de donner plus de saillie au personnage de Pierre, en le suivant à travers les dangers de son voyage et le montrant en proie aux angoisses que ces dangers engendrent.

Je n'établirai aucune théorie sur l'étrange vision qui m'apparut, le soir même où j'appris le naufrage de la *Sainte-Marie* — avant même que ce malheur me fût connu. Je range ce phénomène dans la catégorie des pressentiments, et je déclare mon incompétence trop grande pour l'expliquer, me bornant à constater que ce rêve se trouva bien vérifié par les événements qui suivirent.

.....

Le naufrage n'avait été que trop réel.

Contrairement aux suppositions, les hommes de la *Sainte-Marie* avaient pris la ferme et prudente résolution de ne pas abandonner leur bord et d'attendre qu'un secours leur arrivât.

L'avis de Pierre Morillon avait été d'un grand poids dans cette détermination.

Quelques jours d'angoisse s'étaient ainsi passés. Chaque jour, le bateau naufragé, battu par les vagues, avait menacé de se disloquer — quand, un matin, Pierre, qui était en vigie, signala le voisinage d'un navire.

Aussitôt, tout l'équipage poussa de grands cris de détresse ; le pavillon fut agité au haut du mât.

Le navire signalé était le *Rôdeur*, de Dieppe, capitaine Fromentin. Il entendit les cris, et aperçut les signaux de la *Sainte-Marie* ; par son canot, il fit transborder les naufragés (1).

(1) Il peut être intéressant de lire le rapport du capitaine Fromentin, sur le sauvetage des naufragés. Le voici, dans sa simplicité :

« Le 1er juillet, j'étais au cap Nord. Ne trouvant pas de poissons, je fis route avec grand vent de O.-S.-O pour le Skagérang. Passant près de terre, la mer très grosse, j'aperçus un lougre à la côte, ayant son pavillon en signe de détresse. Le temps affreux ne me permettant pas d'aller à son bord, je l'observai, et en attendant que je puisse lui porter secours, je me mis à l'abri de la pointe Skatan-Fiord.

» Le 3 juillet, malgré l'état du temps toujours mauvais, je fis embarquer mon second (Baudouin), avec quatre hommes dans mon canot, pour aller vers le lougre dont le pavillon était toujours en berne.

» Mon canot revint bientôt et mon second me donna les détails suivants :

» Le lougre est la *Sainte-Marie*, de Fécamp, capitaine Leroux, avec quinze hommes d'équipage. Le capitaine avait espoir de sauver son navire en jetant son sel et sa mature à la mer. Il ne quitterait, dans tous les cas, son navire qu'à la dernière extrémité. Il me priait instamment de continuer à l'observer attentivement, ce que je fis pendant trois jours, malgré une grande brise.

» Le 6 juillet, le lougre me fit un signal de terre, je l'approchai le plus près possible. Le second vint à mon bord et me dit que son navire était défoncé et perdu sans ressource, me demandant assistance au nom du capitaine Leroux, et me priant de prendre son équipage à mon bord. Mon second s'embarqua de nouveau dans mon canot et ramena les 15 hommes et le peu de vivres et d'effets qu'ils avaient pu sauver.

» J'ai continué ma pêche jusqu'au 18 juillet et fait route ensuite pour France. Le 24 juillet, j'ai pris connaissance de l'Ile et continué ma route pour Dieppe où je suis entré, mes deux équipages en bonne santé, grâce à Dieu.

» Je dois ajouter que je n'ai qu'à me louer de tout le monde. »

Ce régime cessa tout à coup ; furieux de se voir privés de café, les jeunes détenus, tous âgés de 16 à 20 ans, résolurent de se révolter.

Vers quatre heures et demie, ils sortirent dans la cour en poussant des cris ; ils étaient environ 80 ; ils se jetèrent ensuite dans les ateliers, brisèrent les vitres et détruisirent les métiers.

Il y a dans leur quartier une fabrique de sacs et de toiles métalliques. Ce fut une destruction complète, ils ne laissèrent rien ; la cour était jonchée de sacs, les outils étaient brisés, le matériel mis en pièces.

Armés de marteaux, de limes, et l'un d'eux même d'une grosse massue en fer, les prisonniers se précipitèrent sur leurs gardiens qui n'eurent que le temps de se retirer dans une salle où ils barricadèrent la porte derrière eux.

Les révoltés s'acharnèrent contre cette porte et ils allaient réussir à la forcer, quand les gendarmes, au nombre d'une vingtaine, arrivèrent, baïonnette au canon, sous les ordres de leur commandant, du capitaine et de l'adjudant.

Les mutins songèrent d'abord à résister, mais l'énergique attitude des officiers de gendarmerie, qui les menacèrent de faire tirer sur eux, les tint en respect.

On les somma de rentrer dans les ateliers et de se coucher par terre ; ils obéirent, non sans proférer des menaces. Un certain nombre d'entre eux furent conduits aux cachots, d'autres mis aux fers.

M. Giraud, procureur de la République, et M. Heimbürger, substitut, se rendirent à la Prison aussitôt que l'ordre fut rétabli.

Une enquête a été ouverte immédiatement et les jeunes révoltés peuvent s'attendre à une répression très sévère.

Les cris qu'ils poussaient étaient facilement entendus des environs et la place Lafayette fut bientôt couverte d'une foule de curieux.

PHYSIONOMIE PROBABLE DU MOIS DE MAI D'APRÈS NICK

Suivant mes pronostics, le mois d'avril a présenté un temps mixte assez accidenté, principalement pendant les périodes critiques signalées : du 5 au 14 et du 17 au 26, et particulièrement sur les zones du Nord et du Centre, avec variations brusques de température et rayonnement nocturne sur certains points et notamment sur notre région, le 1er et le 13.

Voici les dates des points astronomiques et celles des perturbations probables, pour le mois de mai.

1° *Vers* les 2 (??), 4, 6 » ; 2° *vers* les « 8 (???), 10, 12 » ; 3° *vers* les « 15 (??), 18, 20 » ; 4° *vers* les « 22 (?), 24, 26 » ; 5° *vers* les « 29 (??), 31 ».

La résultante des forces sidérales étant plus faible et les points astronomiques moins groupés, les perturbations seront encore assez fréquentes, mais moins accusées que précédemment.

En somme, les deux premières dizaines seront encore assez accidentées et marquées par des bourrasques, grains et des orages violents, vers les époques indiquées ci-dessus, avec trombes d'eau, ravines, crues locales, variations brusques de température à la suite. Radiation solaire vive ; rayonnement encore à redouter après les orages.

La troisième dizaine sera un peu moins agitée que les deux autres, notamment sur la zone méridionale.

Les orages se produiront particulièrement vers les 3, 6, 10, 15, 20, 26, 29, tantôt sur une zone tantôt sur une autre, suivant la déclinaison de la lune.

Les perturbations retardent de « un à trois jours », selon la latitude ou la longitude des localités, chose qu'il ne faut pas perdre de vue. Les dates mentionnées ci-dessus s'appliquent au littoral de la Manche.

Gros temps encore probable vers les époques marquées de deux ou trois points d'interrogation, suivant l'importance probable des perturbations.

Avis aux intéressés.

MODES D'ÉTÉ

Partout où l'on va, on ne voit qu'une chose: l'écossais. Et à l'étalage des magasins on n'aperçoit que costumes bariolés, formés de deux étoffes, moitié écossais, moitié uni. Est-ce bien joli? L'écossais n'avantage pas. On ne peut en faire de jolies choses que pour les enfants, ou encore des robes de chambre.

Beaucoup d'étoffes en laine, en foulard et en percale, à grands dessins fleuris d'une façon tout à fait fantaisiste. Puis les étoffes noires, avec dispositions écossaises. Voilà ce qu'il y a de plus nouveau.

Certaines étoffes un peu oubliées vont reparaître : la grenadine, la barège à raies satinées, à carreaux, que l'on mélangera avec la soie ou le satin uni. Beaucoup de robes pour cérémonie se font en soie changeante, garnies de grosses ruches découpées ou de petits volants. Les jupons de dessous se font de même.

Les robes sont toujours droites ou légèrement drapées près des hanches. Pour les corsages, ils sont toujours drapés, ou bien très ajustés et attachés sur l'épaule et sous le bras. La blouse russe est très en faveur. On aperçoit quelques costumes en drap. Les uns sont en drap bleu chasseur et garnis de braudebourgs noirs ; costume peu seyant, qui « masculinise » trop la femme.

Les grandes et petites jaquettes sont et seront encore la grande fureur de cette saison. C'est vraiment ce que la mode a produit de plus élégant. Celles-ci sont en drap avec manches de velours ; celles-là sont en soie toutes brodées d'or avec manches de dentelles ou de tulle. Elles n'ont qu'un défaut : elles coûtent bien cher.

On porte beaucoup de pèlerines à collets. J'ai déjà parlé de ce vêtement pour demi-saison ; il est assez réussi, avec cela commode à porter et peu coûteux. On le fait en drap de toutes nuances : beige, tabac, vert, buffle, gris, brique, cannelle, etc.

Chez les modistes, énormément de grands chapeaux ronds avec la calotte très basse et le rebord s'élevant en cercle, avec gerbes de fleurs dessus et dessous. Puis la petite capote toute en fleurs : violettes de Parme, myosotis, muguets, lilas. Tout cela est jeune, frais, charmant.

La toque revient. On en voit de très élégantes en crin ou en paille ajourée, garnie de velours et d'oiseaux de Paradis.

Société Nautique de Saumur

Nous apprenons qu'un Match important vient d'être conclu entre l'équipe *Serpolette*, de la Société Nautique de Saumur, et le propriétaire du bateau à vapeur le *Résolu*, de la même Société.

L'équipe *Serpolette* défie le *Résolu*, bateau à vapeur dont la marche est excellente, et prétend que, partant ensemble du pont de Saumur, le bateau à vapeur ne pourra arriver avant la yole à quatre rameurs au pont de Chinon. C'est la lutte de l'homme contre la vapeur.

Le parcours à effectuer sera d'environ *35 kilomètres*, à la remonte, dont partie en Loire et partie en Vienne.

Le départ aura lieu dimanche matin, 4 mai, à 7 h. 30, en face le quai de l'Hôtel-de-Ville.

De nombreux paris sont engagés.

Nous souhaitons bonne chance à ces courageux canotiers et faisons des vœux pour que leurs efforts soient couronnés de succès.

LES COURSES EN BRETAGNE

Avec le mois de mai commence la saison des courses ; voici pour la Bretagne les dates des réunions que nous connaissons :

Loudéac, 4 mai ; — Lannion, 11 mai ; — Vannes, 11 mai ; — Nantes, 14, 15 et 18 mai ; — Saint-Brieuc, 27 et 28 juin ; — Savenay, 29 juin ; — Rennes, 13 et 14 juillet ; — Morlaix, 20 et 21 juillet ; — Blain, 3 août ; — Dinan, 3 et 4 août ; — Quimper, 16 et 17 août ; — Lorient, 24 août.

Les courses de Pontivy ont eu lieu dimanche dernier.

Billets d'aller et retour de toutes classes à destination de LOURDES

Prix des billets (aller et retour compris).

Les prix et les durées de validité des billets d'aller et retour sont fixés comme suit, d'après les distances à Lourdes des gares de départ situées sur l'un quelconque des réseaux de l'Etat, de Paris à Orléans, de Paris à Lyon et à la Méditerranée et du Midi, d'après un itinéraire choisi par le voyageur.

De 150 à 200 kil., 25 0/0 de réduction pour une durée de 4 jours.

De 201 à 300 kil., 30 0/0 de réduction pour une durée de 5 jours.

De 301 à 400 kil., 35 0/0 de réduction pour une durée de 6 jours.

De plus de 400 kil., 40 0/0 de réduction, sans que le prix puisse être inférieur à celui d'un parcours de 400 kil. Durée 7 jours.

Exceptionnellement : pour les stations de départ situées à plus de 500 kilomètres de Lourdes, le coupon de retour est valable dans les trains arrivant à destination le leudemain de l'expiration du délai de 7 jours ci-dessus fixé, pourvu que le départ du voyageur ait eu lieu dans ce délai.

Nota. Ces billets sont délivrés dans toutes les gares du réseau d'Orléans. — La demande doit en être faite à l'avance.

CONDITIONS. — Les billets d'aller et retour sont délivrés par l'itinéraire le plus court. Toutefois, les voyageurs peuvent à leur gré choisir, soit pour l'aller, soit pour le retour, un autre itinéraire abrégeant la durée du voyage. Dans ce cas, les prix des billets sont établis d'après les parcours choisis, lesquels sont mentionnés sur les billets d'aller et retour.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au chef de gare.

La nouvelle du sauvetage ne parvint à Fécamp qu'à l'arrivée, à Dieppe, du *Rôdeur*. Les familles des matelots de la *Sainte-Marie* en avaient été informées, peu d'instants avant que ceux-ci, amenés à Fécamp par la voiture publique, accomplissent leur vœu à Notre-Dame-du-Salut. Ce qui explique comment Germaine, partie de la ferme avant l'arrivée de la bienheureuse nouvelle, pour accomplir son pèlerinage journalier, s'était inopinément trouvée là, au moment où les matelots, et parmi eux son fiancé, venaient remercier leur sainte protectrice.

Le mariage de Pierre et de Germaine fut célébré en septembre, six semaines après le retour du matelot.

Il va sans dire que j'y assistai. Duchemin et moi, fûmes les témoins de l'épousée.

Pierre, ce jour-là, fit une promesse que Jacques Bertin lui-même exigea — et obtint sans trop de peine, car il s'agissait du bonheur de Germaine.

C'était de ne plus aller à la mer.

Il se mit de grand cœur à cultiver les quelques arpents de terre qui constituaient la ferme de son beau-père, les fit fructifier rapidement, et parvint, en quelques années, à en doubler le rapport.

Avec les économies que leur laissa le père Jacques, les quelques rentes de la mère Morillon et le produit de la vente de l'ancienne terre, le jeune ménage put acquérir la ferme plus importante des Dumont, restée libre après la mort du père de Bernard et le départ mystérieux de ce dernier, qui, ruiné par ses débauches, quitta un beau matin le pays et ne donna plus, depuis, de ses nouvelles.

Enfin, pour terminer comme dans les contes de fées, Pierre et Germaine vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants.

Julien, l'aîné des quatre, est mon filleul, un brillant élève de l'Ecole Polytecnique, promu depuis peu au grade de lieutenant de vaisseau. Pierre, le cadet, sorti de Saint-Cyr, est en passe de devenir capitaine. Emile, le troisième, a fait de solides études à Grignon, et unit ses connaissances théoriques à la pratique paternelle pour faire de la ferme une des premières de la région.

Quant à Lucienne, la dernière, ses douze ans annoncent déjà un ange comme sa mère.

Aux deux aînés, — aux soldats, — Germaine a dicté elle-même cette belle devise :

Dieu et Patrie !

FIN.

MAGASIN PITTORESQUE

Rue de l'Abbé-Grégoire, 15, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.

Paris, un an . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale . . . . . 13 fr.

SOMMAIRE DU 30 AVRIL 1890.

TEXTE. — La peinture sur porcelaine. — Monseigneur ! M. Félix Hément. — La marine de guerre américaine, M. A. Brun. — Eugène Feyen, M. A. P. — Le naufrage du patron Marc, nouvelle, M. Fernand Bessier. — Jules Bastien-Lepage, M. Paul Mantz. — Les nourrissons, M. Jean Guérin. — La destruction des hirondelles, M. Albert Larbalétrier. — Le grand baromètre à eau de la tour Saint-Jacques, M. T.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandée comme livre de prix.

BOURSE DE PARIS

Du 1er Mai 1890

3 0/0	89 40
3 0/0 amortissable	93 10
4 1/2	105 87

FORTUNE ! FORTUNE !! PAR LE Système Américain

le seul qui permette de réaliser en quelques jours, presque sans risque, avec un petit capital, **de très gros bénéfices.** On peut, avec **250 fr.**, **gagner toutes les semaines de 500 à 1.500 fr.**
Bénéfices payés tous les 10 jours.
Demander *notice* à MM. **BAHIER et Cie, banquiers, 9, Rue des Filles Saint-Thomas, 9,** près la Bourse, **PARIS.**

SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., **36** fr. ; soit environ 20 c le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de **2** fr. **25**, **4** fr. et **7** fr. Aussi la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à **4** fr. et **7** fr. Envoi *franco* contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épicier ; COMMON, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), **8**, rue de Castiglione, à Paris.

Épicerie Centrale
Rue Saint-Jean, Saumur
P. ANDRIEUX

Spécialité de Boîtes et Bonbons pour baptême.

Dragées amande, le demi kilog	0.80
— demi-fine, —	1.20
— fine, —	1.60
— surfine, —	1.80
— vanille, —	2.00

Pralines grises et roses, depuis 90 cent.

BOITES BAPTÊME GARNIES
125 grammes, 1 fr — 250 grammes, 1 fr. 50 — 500 grammes, 2 fr. 25.

Toutes nos boîtes sont garnies en dragées de qualité extra fine bien assorties ; le poids que nous indiquons est le poids net contenu dans les boîtes.

Ces boîtes peuvent se faire sur commande, avec nom et date de naissance, en 24 heures, pour une douzaine au moins (1 fr. 50 pour la composition).

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

Étude de Me POUCHET, notaire à Epernay (Marne).

A VENDRE

GRANDES CAVES, CELLIERS
Et Habitation

Propres à un commerce de vins de Champagne,

Sis à Epernay, faubourg du Commerce prolongé.

JOUISSANCE DE SUITE

S'adresser à Me POUCHET, notaire à Epernay. (324)

CIDRES
De Bretagne et de Normandie

Me ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, et à des prix très modérés, 18 francs l'hectolitre.

S'adresser route de Rouen, n° 21 *bis*. (13)

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS

Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. BOUCHET, 2, rue Saint-Jean.

MAISON & APPARTEMENT
A LOUER

Ancienne route d'Angers.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE OU A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1890

MAISON

Avec Jardin

Place du quai Saint-Nicolas.

S'adresser à Me BRAC, notaire.

OCCASION

A VENDRE un très bel

AMEUBLEMENT DE SALON

provenant d'un château des environs, et se composant de : 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, le tout en très bon état et garni en riche tissu. S'adresser, pour visiter, chez Mme RIBAULT, marchande de meubles, rue Saint-Nicolas. (354)

ON DEMANDE un jeune homme pour apprendre le commerce de la Nouveauté.

S'adresser au bureau du journal.

M. Fulcrand-Coste, *propriétaire négociant à Béziers*, a l'honneur d'aviser sa nombreuse chentèle que, malgré la hausse sur les *VINS de l'HÉRAULT*, il est encore à même, à cause de ses grands approvisionnements, de livrer ses vins, qu'il garantit absolument naturels, pur jus de raisins frais de vendange.

Quand ils sont bien choisis, les vins de l'Hérault sont très appréciés et se rapportent beaucoup aux vins de Maine-et-Loire ; ils se vendent à des prix extrêmement modérés, défiant, à qualité égale, toute concurrence.

S'adresser, comme par le passé, pour goûter et traiter, à son représentant à Saumur, M. G. VÉRON, quai de l'Abattoir, 7.

Vins rouges depuis 80 fr.

BAINS CHAUDS
De la Loire

QUAI DE LIMOGES

Julien VINCENT

Établissement ouvert tous les jours de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

AVIS

M. PILLET a l'honneur de faire savoir à sa clientèle qu'il tient à sa disposition un instrument destiné à rendre les plus grands services, soit pour **soirées musicales** ou pour **faire danser**; cet instrument est le

Pianista

Le Pianista est un mécanisme entièrement nouveau qui laisse bien loin derrière lui les divers systèmes imaginés jusqu'à ce jour pour donner à tout le monde la faculté de jouer du piano sans être musicien, avec cet avantage de faire de L'EXPRESSION, chose vainement cherchée jusqu'ici et si difficile a obtenir.

Cet appareil s'adapte à tous les pianos, de quelque facture qu'ils soient.

LOCATION

PILLET-BERSOULLÉ — PIANOS & MUSIQUE

SAUMUR

TRAITEMENT
Des Maladies de la Vigne

CH. PERRAUT ET Cie

Rue de la Grise, 4, Saumur.

Sulfate de cuivre, titrage garanti. Ammoniaque à 22°. Carbonate de soude. Soufre. Silicate de potasse, Greffoirs Guillebot et Cheminot-Berthelin. Outils et Bouchons pour le greffage et l'incision annulaire. Pulvérisateurs de tous genres. Soufreuses diverses. (377)

A VENDRE LES DEUX VOITURES

à M. DUPONT, ancien carrossier, une à quatre roues basse dite *Duc* avec siège mobile.

S'adresser, 55, rue de Bordeaux.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT SAISON DES BAINS (Allier)

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des *maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires*, etc.

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement

Écrire : Administration de la Cie concessionnaire

PARIS, 8, Boulevart Montmartre

ÉPICERIE PARISIENNE
IMBERT ET FILS
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Baisse de prix sur les Pâtes alimentaires

Vermicelle, Macaroni, Pâtes de Lyon, au lieu de 0,45, le demi kil. **0,40**

Vermicelle, Macaroni, Nouilles, Lazagnes et Pâtes d'Italie, au lieu de 0,55, le demi kilog. **0,50**.

Les mêmes sortes, en qualité extra de blé dur de Russie, dont nous sommes seuls dépositaires, au lieu de 0,60, le demi kilog. **0,55**.

Goûtez : la Crème de Marrons « *Cévenole* », nouveau dessert, saveur exquise des marrons glacés, depuis 0,45 le pot.

Purée de marrons, toute préparée, pour canapé de volaille, veau, etc., et tous usages de cuisine.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE

68, *Quai de Limoges*

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55		12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6 »			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			1 7	3 8	7 40	1 13	»	5 54
Linières-Bouton	11 29			»	3 17	7 49	»	»	6 4
Vernantes	11 43			»	3 30	8 »	»	»	6 13
Blou	11 54			»	3 41	8 10	»	»	6 23
Vivy	12 2			»	3 49	8 17	»	»	6 31
SAUMUR (Orl.) (arrivée)	12 15			1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			»	4 22	8 41	»	»	7
SAUMUR (Etat)				»				»	
(arrivée)	12 41				4 34	8 51	»	»	7 11
(départ)		8 31	10 37	»	4 11	8 30	»	»	6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	»	7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52	»	4 29	8 49	»		7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11	»	4 37	8 56	»		7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Thouars			11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8
Niort			3 58	4 30	8 42		4 31	5 20	10 32
Saintes				6 30	11 52		6 12	7 53	2 3
Bordeaux				9 52	3 34		9	11 13	4 54
				soir	matin	soir	matin	matin	soir

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes			7 15	9 9		11 39			6 43
Niort			9 32	10 55		2 5	5 30	8 10	8 29
Thouars		6 5	12 11	12 42	1 35	4 15	8 21	9 59	10 46
Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 4	2 37	4 55	9 6	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18		»	2 50	5 18	9 41	»	
Chacé-Varrains	10 7	7 27		»	2 57	5 26	9 49	»	
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34			3 2	5 31	9 55	»	
SAUMUR (Etat)			Mixte matin						
(arrivée)	10 22	7 45			3 13	5 42	10 3	»	
(départ)		7 25	11 25	»	2 52	5 20		»	
Nantilly (départ)		7 38	11 36	»	3 3	5 33		»	
SAUMUR (Orl.) (arrivée)		7 47	11 44	1 31	3 11	5 41		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 36	3 15	5 45		11 7	11 53
Vivy		8 10	12 10	»	3 27	5 59		»	
Blou		8 19	12 19	»	3 35	6 8		»	
Vernantes		8 32	12 33	»	3 46	6 20		»	
Linières-Bouton		8 45	12 46	»	3 57	6 32		»	
Noyant-Méon		8 59	1	2 12	4 9	6 44		11 44	
Château-du-Loir		10 10	2 9	2 58	5 22	7 58		12 26	1 12
Chartres		2 47		5 54	9 26	12 4		3 26	4 05
Paris		5 25		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45
		soir		soir	soir	matin	soir	matin	matin

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12 »	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 55	12 53	
Moncontour		7 41	10 48	2 27	
Loudun		8 41	1 46	3 4	
Montreuil (ar.)		9 21	3 24	4 38	
— (dép.)	6 53	9 29	4 25	5	9 30
le Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10	
		matin	soir	soir	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
— (dép.)	7 36		1 26	2 15	9 14
Loudun	8 24		4 14	3	10 13
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16
	matin		soir	soir	matin

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Nantes	10 45		8 25	8 55	12 7	3 10	7 35
	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35
La Ménitré	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 4
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25	
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32	
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39	
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24
— (départ)	3 27	7 52	11 16	1 15	4 31	7	10 30
Varennes		8 5	11 32	1 29	4 45	7 13	
Port-Boulet	3 52	8 20	11 41	1 40	5 1	7 29	10 50
Langeais	4 26	8 59	12 3	2 14	5 46	8 8	11 16
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 46	2 53	6 35	8 51	11 48
Paris (arrivée)	10 39		4 40	10 46	2 35		5 7
	matin	matin	soir	soir	matin	soir	matin

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Direct mixte soir
Paris	8 45	9 40	11 25	12 45	11 20	9 10	12 30
	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
Tours	1 23	5	7 15	10 47	2 53	5 35	8 47
Langeais	2 13	5 43	8	11 38	3 30	6 8	9 30
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 11	3 50	6 43	10 1
Varennes		6 32	8 51	12 22		6 54	10 12
Saumur (arrivée)	2 57	6 45	9 4	12 33	4 5	7 6	10 25
— (départ)	3 3	6 52	9 12	12 39	4 9	7 12	10 42
Saint-Martin		7 6	9 26	12 51		7 25	
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 32	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 4	4 25	7 39	
La Ménitré	3 28	7 32	9 52	1 13	4 32	7 48	11 12
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	1 54	4 57	8 32	11 53
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 42	12	
	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir

SAUMUR — LA FLÈCHE

	matin	soir	soir		matin	matin	soir
Saumur	5 30	1 15	7 20	La Flèche	7 15	10 25	5 5
Vivy	5 43	1 38	7 34	Clefs	7 31	10 46	5 21
Longué	5 55	1 56	7 48	Baugé	7 52	11 13	5 43
Jumelles	6 7	2 18	8 1	Jumelles	8 9	11 32	5 57
Baugé	6 22	2 44	8 19	Longué	8 24	12 51	6 21
Clefs	6 39	3 12	8 38	Vivy	8 37	12 14	6 40
La Flèche	6 52	3 30	8 52	Saumur	8 50	12 30	

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,